

Supervision du futur médecin généraliste en stage ambulatoire en autonomie supervisée

S7S8 Claude ATTALI

Objectif Général

Acquérir les éléments conceptuels, théoriques, administratifs et pratiques nécessaires pour être enseignant clinicien ambulatoire d'un interne en Stage Ambulatoire en Soins Primaires en Autonomie Supervisé (SASPAS).

Objectifs Pédagogiques

A l'issue de sa formation, l'apprenant doit :

- Connaître le cadre légal, réglementaire et institutionnel du SASPAS.
- Définir les méthodes de formation et d'évaluation pertinentes dans le cadre du SASPAS.
- Décrire les éléments et conditions nécessaires à la mise en place d'une supervision indirecte dans le cadre du SASPAS.
- Utiliser les outils pédagogiques nécessaires à la supervision indirecte.
- Assurer la supervision directe à la demande de l'interne.
- Assurer la supervision indirecte sur un cas à la demande de l'interne.
- Assurer la révision programmée de dossier.
- Prescrire et superviser la formalisation des traces d'apprentissage de l'interne : le journal de bord, les récits de situation authentique.
- Recueillir les travaux renseignant sur les compétences en médecine générale réalisés en stage (éducation thérapeutique, dépistage, prévention, évaluation des pratiques professionnelles).
- Favoriser l'autoévaluation de l'interne.
- Evaluer les compétences de l'interne à exercer la médecine générale en utilisant les données des supervisions et l'évaluation des traces d'apprentissage.
- Exploiter les outils d'évaluation et de certification dans le cadre du SASPAS.
- Améliorer la mise en place loco régionale du SASPAS.